



La Maison de la Chauve-souris

Systematique :

Plecotus auritus
(Linnaeus, 1758)

Règne : Animalia
Embranchement : Chordata
Sous-embranchement : Gnathostomata
Classe : Mammalia
Sous-classe : Eutheria
Ordre : Chiroptera
Sous-ordre : Microchiroptera
Famille : Vespertilionidae
Nom français : Oreillard roux

Espèce réglementée
Source INPN

Protection

Communautaire :

Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV

International :

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

National :

Mammifères protégés : Article 2

D'après Arnaud LE MOËL (Maison de la Chauve-souris – AMIKIRO - KERNASCLEDEN), le livre « Les chauves-souris maîtresses de la nuit » (Laurent ARTHUR et Michèle LEMAIRE) et le site <http://biodiversite.wallonie.be/especes/ecologie/mammiferes/chauvessouris/plecotus.austriacus.html>

Description

Cette petite espèce est caractérisée par de grandes oreilles, aussi longues que le corps (31-43 mm). Elles sont très mobiles. Au repos ou en léthargie, elles sont généralement cachées sous les ailes: seuls les tragus restent alors visibles. A la différence avec l'Oreillard gris, l'Oreillard roux ne présente pas de masque facial et l'extrémité du pénis n'est pas renflée.
Longueur tête et corps: 42-55 mm ; Longueur avant-bras: 35-42 mm ; Envergure: 240-285 mm ; Poids: 5-11,3 g. ; Pelage lâche et long, roussâtre sur le dos et grisâtre sur le ventre.

Habitat, mœurs et reproduction

L'oreillard roux semble préférer les zones arborées et les paysages variés: c'est une espèce peu exigeante. Elle habite les arbres creux et les combles. Elle affectionne également les nichoirs artificiels. L'oreillard roux est susceptible de partager son gîte avec d'autres espèces. Il passe généralement l'hiver dans le milieu souterrain.
Les petits naissent entre la fin juin et le début juillet.

Comportement

L'Oreillard roux est considéré comme une espèce sédentaire. C'est une espèce arboricole. Le vol est lent, papillonnant à une hauteur comprise entre 1 et 6 m. L'oreillard roux est capable de voler sur place. Des observations ont été faites sur le caractère migratoire de certains individus.

Régime

L'Oreillard roux chasse ses proies par glanage dans la végétation. Il peut capturer papillons, chenilles, araignées et autres proies, posés ou endormis sur les rameaux ou directement sur les murs. Il dévore souvent ses proies, perché sur un endroit fixe, sous lequel peuvent s'accumuler des débris d'ailes tombés sur le sol.